



REUNION DE BUREAU DU 07 JANVIER 2019

Lundi 07 janvier 2019, les membres du Bureau se sont réunis à 18h15 afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Trésorerie/Fréquentation/Bar/Matériel
- Les inscriptions au club
- Matériel : chaises et toilettes
- Remplacement Henri Sénia et Yves Babron
- Chandeleur : crêpes mercredi 6 février
- Marathon : samedi 16 février
- Repas du mercredi 27 mars
- Questions diverses

Membres Présents :

Marie-Cécile MORVAN, Nabih AFTIM, Françoise AUBAULT, Jean-Paul COULOMBE, Gill EMSELLEM, Thierry LANCELEVEE, Clo RIGAUULT, Henri SENIA

Membres excusés :

Jean-Paul FORTIN, Angela KEMME, Patrick KOVALSKY, Cathy LUCAS, Marie-Noëlle VANNIER

1 – Trésorerie/Fréquentation/Bar

- La trésorerie est saine et positive au 31.12.18.
- La fréquentation des tables en décembre 2018 est en baisse de 10 tables par rapport à décembre 2017.
Sur l'année 2018, la baisse par rapport à 2017 est de 90 tables, ce qui, paradoxalement est plutôt encourageant puisque la baisse entre 2017 et 2016 était de 200 tables.
Le fait que nous comptons beaucoup de débutants en cours cette année pourrait nous faire espérer d'inverser la tendance à la baisse, lorsqu'ils seront prêts à jouer en tournois de régularité.
- Le chiffre d'affaire du bar en 2018 s'élève à 32 K€, en baisse de 1 800 € par

rapport à 2017.

2 – Les inscriptions au Club

- Nous comptons 241 adhérents, chiffre quasi stable par rapport à l’an dernier.

3 - Matériels : chaises et toilettes

- Les réparations au niveau des toilettes féminines et masculines ont été effectuées.
- Le Bureau prend la décision de commander 64 chaises pour remplacer celles de la grande salle.

4 – Remplacement et pourvoi de la fonction Inscriptions aux Compétitions et de la fonction Bibliothèque

Henri Sénia et Yves Babron ont fait part de leur souhait d’être remplacés dans certaines des fonctions qu’ils assument actuellement : Henri pour la fonction Inscriptions aux Compétitions et Yves pour la fonction bibliothécaire.

Un appel à candidatures est lancé auprès des adhérents.

5 - Chandeleur : crêpes mardi 05 et mercredi 06 février

Nous fêterons la chandeleur le **mardi 05 février pour le tournoi du soir et le mercredi 06 février pour le tournoi de l’après-midi.**

N’hésitez pas à apporter quelques crêpes à cette occasion !

6 – Marathon : samedi 16 février

Le marathon est confirmé à la date du 16 février avec une limitation à 12 tables. Les membres du Club seront prioritaires. Le coût de participation sera de 25 euros + 2 perforations.

Françoise est chargée de l’organisation du repas et Marie-Cécile de l’organisation du goûter et de l’arbitrage.

7 - Repas du mercredi 27 mars

Le repas annuel du Club se tiendra le mercredi 27 mars 2019 avec une participation financière de 20 euros par personne. L’an dernier, nous avons enregistré 44 participants.

9 – questions diverses

- Une 2^{ème} carte au nom de Thierry Lancelevée sera demandée au magasin Métro pour faciliter la coordination des achats entre Gil et lui.
- Il est demandé aux professeurs des cours d’être vigilants pour rendre les salles de cours en bon état d’utilisation : notamment, les tableaux doivent être effacés afin d’éviter que l’encre des marqueurs ne sèche et rende l’effacement difficile.

Prochaine réunion de bureau le 4 février 2019

la Présidente

Secrétaire

Marie-Cécile MORVAN

Rigault

La

Clo